



En raison de la canicule, privilégiez la garde à domicile des enfants

Suite aux informations communiquées par monsieur le Préfet des Yvelines, une alerte rouge canicule est annoncée pour les deux prochains jours (mardi 1er et mercredi 2 juillet).

À ce stade :

- Les écoles restent ouvertes,
- Les parents qui préfèrent garder leurs enfants à la maison peuvent le faire.



La journée du mardi 1er juillet, et **pour l'ensemble des écoles maternelles et élémentaires**, nous vous invitons dans la mesure du possible à garder votre enfant à votre domicile.

Si vous êtes dans l'impossibilité de garder votre enfant, une continuité d'accueil sera mise en place :

- Pour le périscolaire matin, soir et la restauration du midi
- Pour le temps scolaire : Les cours seront suspendus, mais les enfants pourront être accueillis par les enseignants.

Concernant la journée de centre de loisirs du mercredi 2 juillet, un mail d'information sera adressé aux familles concernées.

RAPPEL

La commune tient à jour un registre canicule pour contacter et accompagner les personnes vulnérables ou isolées.

Vous pouvez évidemment signaler toute situation difficile à notre service seniors : 01 39 44 71 61 ou 01 39 44 71 18 ou au centre social 01 30 52 22 00

Infos pratiques

Le lieu frais et climatisé en ville est :

- l'Hôtel de Ville

Liens utiles

[Toutes les informations pour vous inscrire au registre du Plan canicule](#)

Contact

Pour toute question, vous pouvez contacter :

- **Le secrétariat du service enfance pour le périscolaire et temps du midi :**
service.enfance@magny-les-hameaux.fr - tél : 01.30.47.08.89
- **Le service scolaire :**
service.scolaire@magny-les-hameaux.fr - tél : 01.39.44.71.23

